

Conseil d'École La Fontaine

16 mars 2023

Présents :

- M. Breilloux, directeur de l'école
- Mmes Carvalho, Colin, Falaise, Lavergne, Marrou et Murat et MM. François et Terraz, enseignants
- Mmes Marquet et Savary, DDEN
- Mmes André, Bouillet Andrieux, Égalité, Fély, Ferré, Lefrère, Lépine et Laforêt et MM. Brunaud, Gouault, représentants des parents
- M. Aufort, 1^{er} adjoint, remplaçant du maire par interim
- Mme Baudou, adjointe au Maire

Absents excusés :

- Mme Lapaquette, IEN Haute-Vienne 3
- M. Bonnet, Maire du Vigen

Dons

L'école remercie chaleureusement l'association du "Centre Œnophile Limousin" pour leur don de 100 € pour la coopérative de l'école.

Projets et sorties

- 15 novembre : Cross' Athlon à Saint-Maurice avec l'USEP pour les classes de Mmes Marrou (encadrement assurée par un remplaçant), Colin et Lavergne.
- Les bons produits de la Haute-Vienne : Les élèves des classes de Mmes Lavergne et Marrou ont participé au concours créatif « Les bons produits de la Haute Vienne ». Il s'agissait de produire une œuvre artistique mettant en valeur les produits locaux. La classe de Mme Marrou a obtenu le 3^e prix et a gagné une sortie au Limousine Park. La classe de Mme Lavergne a obtenu le 1^{er} prix et se rendra dans une ferme pédagogique prochainement. Bravo aux enfants qui se sont énormément investis dans ce projet.

- Spectacle de Noël : les classes de PS-MSA, PS-MSM, GS, CP-CE1, CE1-CE2 ont assisté le 1^{er} décembre à un spectacle autour de Noël. Merci aux Galoupiots pour le financement de ce spectacle.
- Permis piéton : Le 6 décembre, un intervenant de la MAIF est venu dans la classe de Mme Colin pour préparer le permis piéton. Les CE2 des deux classes ont ainsi pu passer leur "permis piéton" le 14 mars devant un représentant de la MAIF qui gère cette opération, et une gendarme de Solignac. Un gilet jaune leur a été offert à cette occasion.
- Natation du 5 décembre au 6 mars : Les séances de natation se sont très bien déroulées pour les classes de GS et CP-CE1. Les ateliers proposés par le maître nageur de l'Aquapolis ont permis aux élèves de prendre confiance et de progresser. Suite à l'évaluation de fin de module, des diplômes vont être envoyés à l'école et seront remis aux enfants. Un grand merci aux parents agréés sans qui ces séances ne pourraient avoir lieu.
- Natation dernière période : Les classes de Mmes Marrou et Colin vont prendre le relai sur cette dernière période de natation.
- Labellisation E3D : le dossier de participation pour obtenir ce label sera déposé à la fin du mois afin de demander la labellisation comme annoncé lors du premier conseil d'école.
- Concert JMF : le 12 janvier, tous les élèves à partir de la GS ont assisté au spectacle - concert "cavalcade en Cocazie" des JMF à la salle des fêtes du Vigen. Un spectacle de grande qualité qui a plu aussi bien aux enfants qu'aux adultes.
- Récréasciences : Cette association est intervenue dans les classes de Mmes Lavergne, Marrou, Colin et M. Terraz le 27 janvier. Les élèves ont travaillé en groupes autour du thème « Épurons l'eau ». Au travers d'expériences, il s'agissait pour les enfants de reproduire les différentes façons de nettoyer les eaux usées et ainsi d'être sensibilisé à la pollution de l'eau. Le 21 février, l'association est revenue avec un planétarium itinérant qui a été installé à la salle des fêtes. Toutes les classes du bas ont pu

bénéficiaire d'une séance d'astronomie et découvrir les constellations, les planètes, les galaxies. Nous remercions « Les Galoupiots » d'avoir pris en charge le coût de ces interventions pour un montant de 736 euros.

- Visite gare : Le 8 décembre, les CM1-CM2 de M. Breilloux ont pris le train pour visiter la gare de Limoges dans le cadre de leur projet Minestory.
- Dans le cadre de la journée de la laïcité qui s'est déroulée le 9 décembre, tous les élèves de l'école (de la PS au CM2) ont travaillé sur des articles de la charte de la laïcité. La production finale a été l'accrochage de ce qui a été fait dans un arbre de la cour du bas qui est ainsi devenu "l'arbre de la laïcité".
- Journée plantation d'arbres : Le 28 février, les élèves de la classe de Mme Colin ont planté des arbres sur l'exploitation de M. Férard à Puy-Méry en lien avec l'association « Des enfants et des arbres ». Les enfants ont été très bien accueillis et ont très bien participé à ce projet. Les enfants de l'école privée EINA du Vigen étaient également présents.
- Le corps humain en maternelle : Le 17 janvier, les 3 classes de maternelle ont bénéficié de l'intervention de membres de l'association Récréasciences. Les élèves ont travaillé sur le corps humain à travers plusieurs ateliers. Ils ont également pu manipuler des stéthoscopes. Suite à cette intervention, les 3 classes vont travailler sur un projet commun sur le corps humain.
- Projet "Mémoire et esclavage" : les CM1-CM2 de M. Terraz ont bénéficié de l'intervention sur 5 séances d'un professeur de Hip-Hop de l'association MultiFa7 dans le cadre de leur projet « Mémoire et esclavage ». La chorégraphie réalisée a été présentée aux élèves du CP au CM2 le 9 mars à la salle des fêtes. Une vidéo sera partagée à toutes les familles de l'école. Le 27 février, la classe de M. Terraz a visité le musée Adrien Dubouché sur la thématique de l'esclavage. À venir, la finalisation du projet pour la participation du concours "la flamme de l'égalité" (dépôt final le 31 mars) sous forme d'une vidéo.

- Histoire et kamishibai : Marie-Paule Vinches, la bibliothécaire du Vigen est venue présenter une histoire contée à partir de ce support le 3 février dans la classe de Mme Murat. Une 2^e intervention est prévue avant la fin de l'année.
- Projet ruches : Monsieur Dupuy, apiculteur au Vigen, est venu dans les classes de Mmes Falaise et Lavergne le mardi 21 février et le jeudi 23 février. Il a expliqué aux enfants le fonctionnement d'une ruche et les différents rôles des abeilles au cours de leur vie. Les élèves des deux classes iront voir les ruches du Vigen le mardi 25 avril. Monsieur Dupuy a amené quatre ruches que les enfants vont peindre. Elles rejoindront ensuite le rucher. Nous remercions Monsieur Dupuy qui donne de son temps pour transmettre ses connaissances et sa passion pour les abeilles.
- Rencontre rugby : Le 3 mars, les deux classes de CM1-CM2 ont participé à un après-midi rugby organisé par l'USEP 87 au stade à Beaublanc. Les élèves ont grandement apprécié ce moment.
- Projet printemps des poètes : les bénévoles de l'association "Graines de culture Val de Briance" sont intervenues du 9 au 16 mars dans les classes de Mmes Lavergne, Marrou, Colin et M. Terraz pour faire découvrir quatre œuvres poétiques aux élèves. À l'issue de ces lectures, les élèves voteront pour leur œuvre préférée. Ce sera l'occasion de faire l'expérience du vote démocratique (carte d'électeur, urne, isoloir..). Nous remercions les bénévoles de l'association pour ce projet.
- Projet venue d'auteurs : En lien avec la librairie de St Yriex « Les oiseaux livres », les élèves des classes de Mmes Marrou et Lavergne vont recevoir des autrices de jeunesse, Mimy Doinet et Claire Cantais, au mois de mai dans le cadre du salon du livre jeunesse de « L'Yrieix-vous ? ».
- Projet Jardin : l'équipe enseignante remercie la mairie pour l'installation du récupérateur d'eau. Les bulbes du printemps commencent à pousser. Le projet va se poursuivre avec la plantation de plants de fruits et de légumes ainsi que de plantes aromatiques. Un projet créatif en CP-CE1 et CE1-CE2

autour du jardin devrait également voir le jour. Les GS travaillent sur les plantes des différents continents.

- Course d'orientation : le 21 mars, les CM1-CM2 de M. Terraz ainsi que les CE2 de Mme Colin se sont rendus à Nexon pour une matinée "course d'orientation".
- En route vers les JO : le 21 mars également, les CM1-CM2 de M. Breilloux ont participé à la journée "Haute-Vienne 2024 - En course pour les Jeux" à Feytiat. Lors de cette journée, les élèves ont découvert de nombreux sports. On peut noter une super organisation par le CDOS et le département.
- Projet des 100 jours d'école : Les classes de M. François/Mme Falaise, Mmes Lavergne, Marrou et Colin participent à ce projet. Chaque jour, les élèves comptent le nombre de jours de classe écoulés. C'est l'occasion de travailler les principes de numération. Chaque enfant est invité à préparer une collection de 100 objets qu'il présentera à la classe le jour du 100^e jour d'école, qui aura lieu le vendredi 7 avril. Les élèves des classes concernées pourront venir déguisés.
- Projet classe découverte Varaignes : les élèves des classes de Mmes Lavergne et Marrou partiront en classe découverte à Varaignes (Dordogne) du mercredi 29 mars au vendredi 31 mars. Ce séjour a pour thème la découverte de la nature et de la biodiversité. Les élèves découvriront la faune et la flore de la forêt et le milieu aquatique (la mare).
- Classe découverte St Pardoux : du 22 au 24 mai, les CE2 de Mme Colin se rendront à la base des Chabannes de St Pardoux pour 3 jours tournés sous le signe de la voile. En plus de cette activité « fil rouge », d'autres activités sportives sont prévues.
- Congrès Minestory : les 30 et 31 mai, les élèves de M. Breilloux participeront au congrès annuel "Minestory" qui verra la participation de 5 classes à Terrasson la Villedieu (24). Ils profiteront de l'occasion pour visiter la grotte de Lascaux.

- Centre de la Loutre pour les GS : Le 1^{er} juin, les élèves de la classe de M. François et Mme Falaise se rendront au centre de La Loutre à Verneuil pour participer à des activités sur la découverte sensorielle de la forêt et la découverte du milieu aquatique.
- Bibliothèque du Père Castor : le 6 juin, les deux classes de PS-MS se rendront à la bibliothèque du Père Castor à Meuzac
- Lathus CM1-CM2 : du 27 au 30 juin, les élèves des deux classes de CM1-CM2 se rendront à Lathus (86) pour une classe découverte sous le signe du sport (randonnée, VTT, course d'orientation, escalade, kayak, spéléologie, tir à l'arc et accrobranche).

Questions des représentants des parents à l'école

1. Quand aura lieu la fête des 100 jours?

La fête des 100 jours d'école se passera le 7 Avril.

Tous les enfants de la maternelle au CM2 ont-ils bien la possibilité de venir déguisés ce jour-là?

Les enfants des classes ayant participé à ce projet pédagogique pourront venir déguisés.

Étant donné que les 100 jours arrivent le dernier jour avant les vacances scolaires, les CM1/CM2 pourront également se déguiser ce même jour, s'ils le souhaitent.

Questions des représentants des parents à la mairie

1. Les employés de mairie ne sont pas assez pour gérer les enfants que ce soit à la cantine mais surtout lors de la garderie (le 23/02 une seule pour une quarantaine d'enfants). Cette même personne doit aussi s'occuper d'accompagner les enfants au car. De plus, lorsqu'il y a des accidents, de mauvaises déclarations d'accident sont faites car ces personnes ne peuvent pas avoir les yeux partout avec le nombre d'enfants à surveiller.

Une personne du personnel (partie récemment) sera remplacée dès le 3 Avril par une personne déjà présente au sein de l'école.

Une personne supplémentaire est en cours de recrutement sur deux créneaux (pause méridienne et le soir).

2. Remarque de plusieurs parents : Les enfants qui sont à la garderie mangent leur gouter assis par terre dehors (même en hiver). Pourquoi la garderie du bas a été condamnée ? Cela serait plus confortable pour nos enfants de manger assis à l'intérieur.

La mairie informe que la salle est réservée à l'école, pour du stockage. Les activités au sein de cette salle ne sont pas autorisées pour des soucis de logistique « ménage ».

Pour le moment, il n'est pas envisageable de faire manger les enfants ailleurs, la situation pourra être revue une fois le renfort du personnel effectué.

3. Les services rapides ne permettent pas à certains enfants de finir leur assiette. Plusieurs enfants ont fait remonter ce problème à leurs parents car les élèves des classes suivantes arrivaient et qu'on leur demandait de partir pour laisser la place aux suivants.

Les 3 services seront maintenus. La cantine est devenue beaucoup trop bruyante pour rassembler plus d'enfants. Il a été proposé de voir pour organiser des chevauchements de groupes de manière à ce que les premiers servis puissent sortir au profit d'enfants du groupe suivant.

La mairie signale que les enfants ne respectent plus le personnel.

4. Les enfants passant au dernier service n'ont parfois plus assez à manger car les élèves d'avant se sont resservis plusieurs fois (si un adulte leur dit non, ils vont voir d'autres adultes qui disent oui pour se resservir)

La mairie répond par la négative, il y a rarement des manques de nourriture. Aucun enfant n'est reparti de la cantine sans manger.

5. Est-il possible de revoir le menu végétarien car c'est toujours le même en y ajoutant par exemple des pizzas au fromage, des pâtés de pommes de terre ou des boulettes végétales, ou autres afin de varier.

Le cuisinier va voir pour proposer des alternatives à ce repas végétarien.

6. Quelle est l'organisation actuelle ? L'organisation mise en place lors de la crise Covid doit-elle être maintenue?

Réponse fournie à la question 3.

7. Les enfants se plaignent de ne pas avoir le droit de se resservir de légumes/féculents sans avoir à reprendre de viande/poisson. Idem pour le cas où l'on impose des repas végétariens (spaghetti lentille pour cette semaine) ou impossible de reprendre des spaghettis sous prétexte que l'on ne reprend pas de lentilles. L'association d'aliments étant déjà très hasardeuse les enfants qui se voient déjà imposer un repas végétarien n'ont pas à se voir refuser de se restaurer comme bon leur semble.

Le repas végétarien est obligatoire une fois par mois.

La mairie va rappeler au personnel les règles à appliquer lors de la restauration, tous les enfants doivent être traités équitablement.

8. Bonjour, je souhaiterais aborder un problème qui se produit assez régulièrement à la cantine. Selon les dires de mon fils et de plusieurs enfants, ils n'auraient pas le droit de se resservir du plat principal s'ils ne mangent pas d'entrée. Il est vrai que mon fils n'en mange quasiment pas. Et pour ne pas gaspiller la nourriture, il ne souhaite pas en prendre. Il sait généralement ce qu'il aime ou pas.

Apparemment à plusieurs reprises, il aurait eu certaines invectives de la part du cuisinier de l'école. Nous savons que les enfants peuvent réagir doublement à ce genre de comportement. Nous avons donc posé la question à plusieurs parents et apparemment mon fils ne serait pas le seul à subir ce genre de réflexions (tu es bête, si tu ne prends pas d'entrée tu n'auras pas à manger...).

Même si cela reste occasionnel, c'est un réel problème et nous trouvons que cette situation revient trop souvent. Le respect mutuel est une belle valeur de l'école et là nous trouvons qu'elle est un peu entachée.

La mairie a conscience que ces réponses ne sont pas acceptables, elle va rappeler au personnel les règles à appliquer lors de la restauration, tous les enfants doivent être traités équitablement.

9. Quelle sera l'organisation au niveau des garderies l'an prochain. Nous souhaitons fortement un maintien de la garderie de Puy Méry. Sans ce service public mis en place, nous nous questionnons sur l'année 2023/2024 pour la suite de la scolarité de notre enfant et à plus long terme sur le possible détournement des enfants du nord du Vigen vers d'autres écoles (Limoges, EINA...).

Pour l'année 2023-2024, la garderie de Puy Méry sera identique à cette année.

Le bâtiment de l'ancienne salle des fêtes de Puy Méry ayant été vendu à l'école privée EINA, celle-ci va y effectuer des travaux pour proposer une garderie/centre de loisir.

À partir de la rentrée 2024, la garderie actuelle sera fermée.

Une solution de garderie des enfants de l'école publique est en cours de négociation entre la mairie et l'école EINA.

10. L'arrêt de bus au niveau de la garderie de Puy Méry sera-t-il maintenu ?

Oui.

11. Les inscriptions pour mes 3 enfants ont été refusées au centre aéré de Solignac par manque de place. Il nous a fallu trouver une solution de dernière minute pour les mercredis entre les vacances scolaires. Cela est aussi arrivé pendant les vacances scolaires. Ce qui peut être compliqué pour des parents salariés ou indépendants travaillant ce jour-là et n'ayant pas forcément des grands-parents habitant dans la région ou à la retraite. Il nous a été dit qu'il y avait la possibilité d'accueillir 24 enfants pour les 3 classes de maternelles du Vigen et celles de Solignac, ce qui est peu... D'autres parents sont dans le même cas que nous.

Est-il prévu d'agrandir/délocaliser les locaux ou d'avoir un centre aéré au Vigen ? Ou toute autre solution permettant d'accueillir tous les enfants dans le besoin ?

Le centre de Solignac va faire une demande pour augmenter sa capacité d'accueil.

Il n'y aura pas de centre construit sur Le Vigen.

Les inscriptions sont faites dans l'ordre d'arrivée des dossiers d'inscription, étant donné le nombre de places très limité (et leur difficulté de trouver des animateurs) il faut être très rapide à réception du mail d'ouverture des inscriptions.

La mairie va se rapprocher de Solignac afin de clarifier la situation.

Rappel d'une interrogation des représentants au conseil du 13 Juin 2022.

12. Pour rappel : « Les représentants des parents d'élèves ont, une nouvelle fois, redemandé, avec les enseignants, à ce que la mairie solutionne les problèmes de fortes chaleurs dans les classes de maternelle : par la plantation d'arbres, des voiles d'ombrages dans un premier temps ou des climatisations portatives ... »

La mairie a-t-elle avancé dans sa réflexion ?

Un devis a été fait par l'entreprise Rebeyrol, pour mettre en place des arbres. (Il faudra plusieurs années pour que les arbres poussent et donc fassent de l'ombre) => pas d'autres solutions d'envisagées.

En attendant, des climatisations portatives vont être achetées pour rafraichir les classes.

Pour faire face au réchauffement climatique, la mairie prévoit-elle une végétalisation des cours, un moyen de rafraichir les classes avec pose de panneaux solaires par exemple ?

Un devis a été fait par l'entreprise Rebeyrol, pour mettre en place des arbres dans la cour de la maternelle.

INFORMATION MAIRIE

La mairie souhaite informer les parents que les enfants ont de plus en plus des comportements inadaptés envers le personnel.

Le règlement intérieur sera donc à présent appliqué avec des avertissements et si besoin des exclusions.